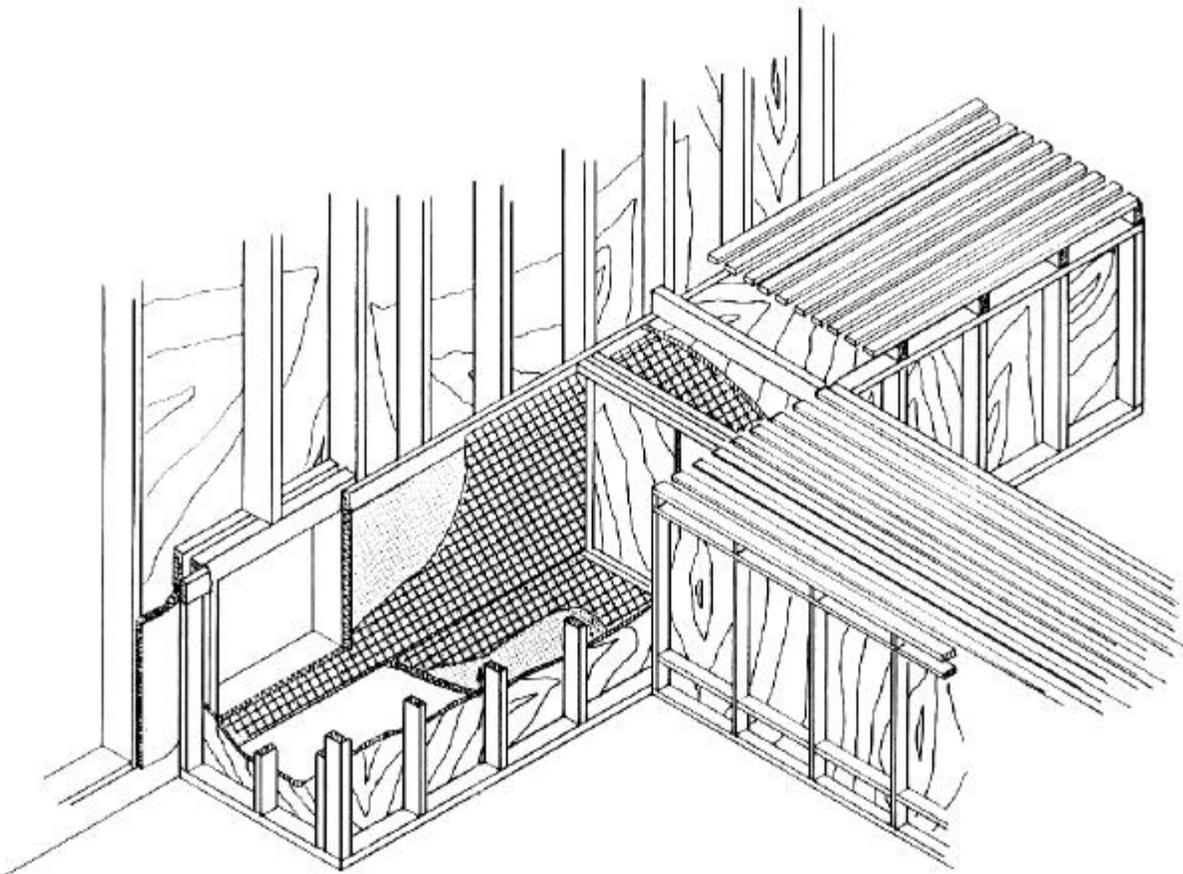


ATTÉNUATEUR DE SON

20907



ATTÉNUATEUR DE SON

Deux modèles d'atténuateurs de son sont présentés sur ce plan.

PREMIER MODÈLE

Le premier modèle montre un atténuateur de son muni de deux admissions d'air latérales de 900 x 900 mm disposées à chaque extrémité d'un conduit collecteur de 1 200 x 1 200 mm.

Le conduit d'air et le séchoir à foin sont construits perpendiculairement au collecteur au centre longitudinal de ce dernier.

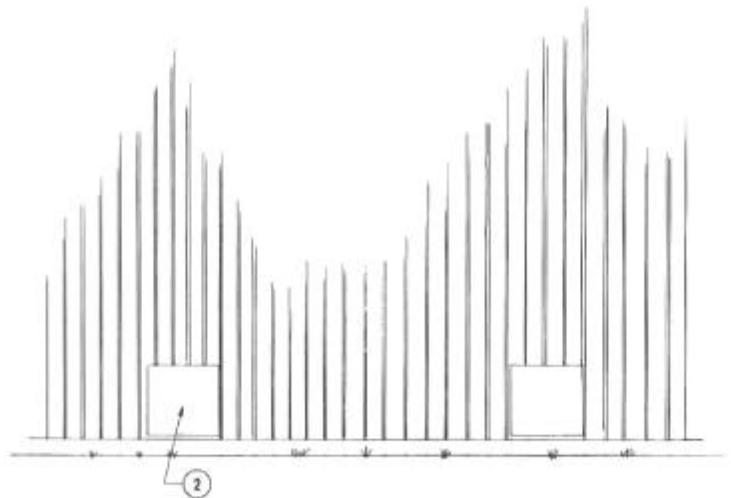
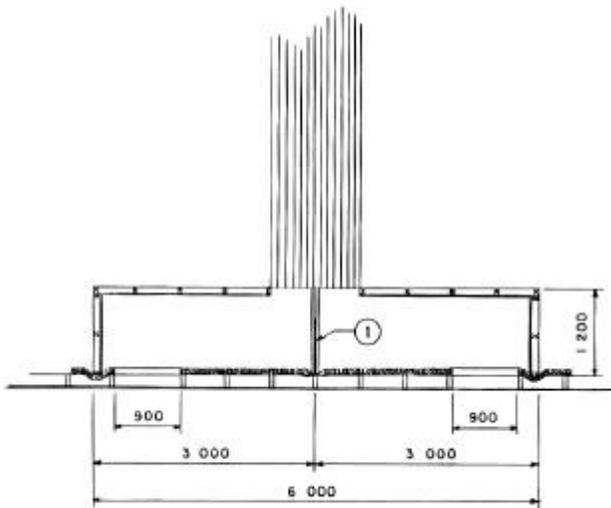
DEUXIÈME MODÈLE

Le deuxième modèle est un atténuateur de son avec conduit d'air vertical, avec admission

d'air par une seule ouverture, située à 2 550 mm au-dessus du plancher de la grange à foin.

DÉTAILS DE CONSTRUCTION

La charpente de ces deux atténuateurs de son est composée de colombages de 38 x 89 mm à 600 mm centre à centre, de contreplaqué 9,5 mm d'épaisseur pour les faces du conduit d'admission d'air autres que celle construite à même le mur extérieur de la grange à foin, de laine minérale RSI 2,1 et d'un grillage métallique pour retenir la laine minérale en place et ce, pour le mur extérieur du conduit d'admission d'air de l'atténuateur.

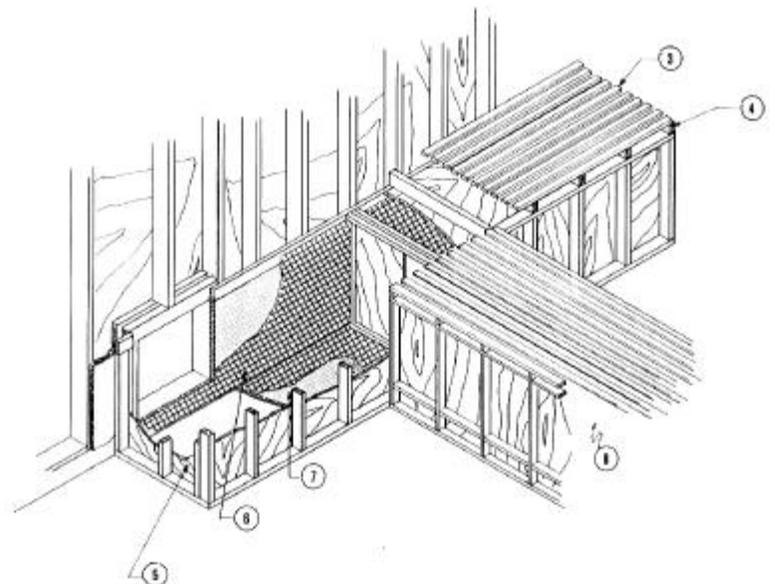


- ① CONTRE-PLAQUÉ 9,5 x 600 x 1200 mm
- ② CARRÉS 900 x 900 mm
- ③ LATTES 19 x 64 mm
- ④ SOLIVES 38 x 140 mm
- ⑤ CONTRE-PLAQUÉ 9,5 mm
- ⑥ GRILLAGE MÉTALLIQUE
- ⑦ LAINE MINÉRALE RSI 2,1
- ⑧ CONDUIT RECTANGULAIRE

NOTÉ:

LA LAINE MINÉRALE À L'INTÉRIEUR DE LA BOÎTE SERA FIXÉE AU MUR PAR UN GRILLAGE ET INSTALLÉE DE MANIÈRE À NE PAS ÊTRE ENTRECOUPÉE

CE DOCUMENT EST UN PLAN TYPE D'UN OUVRAGE AGRICOLE, SON UTILISATION PEUT EXIGER UNE ADAPTATION AUX CONDITIONS PARTICULIÈRES



Québec

Ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation